



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° :2023-04-014

**Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice  
2022**

Rapporteur : *Jeanine FAVRE SECOND*

<u>Date de Convocation</u> :	05 avril 2023	<b><u>Séance du 13 avril 2023</u></b>  A 18h30, le Conseil Municipal de Morières-les- Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de avril sous la présidence de Monsieur Grégoire SOUQUE, Maire.
<u>Date d'affichage</u> :	14 avril 2023	
▪ Nombre de conseillers en exercice :	29	
▪ Nombre de présents :	21	
▪ Nombre de votants :	29	

### **Étaient présents :**

Grégoire SOUQUE, Éric DEVALQUENAIRE, Catherine PRAT, Sandrine IGNERSKI, Patrick DUVAL, Jeanine FAVRE SECOND, Franck JOUSSELIN, Pierre-Jean FAUCITANO, Stéphanie CASTRIGNANO, Nicolas CHASTEL, Fabrice BAUDOIN, Huguette SAINT JEAN, Michel CAMPERGUE, Renée THOMAS, Claudine BOISSEAU, Philippe REYNERO, Marie-Laure PERDIGUIER, Annick DUBOIS, Christèle PELISSIER, Gilles GIAIMO, Raphaël GOTTSCHALK

### **Étaient absents excusés et représentés :**

Marie-Paule FOURMENT À Jeanine FAVRE SECOND, Estelle ROLLE À Grégoire SOUQUE, Jennifer HAMAIDE À Huguette SAINT JEAN, Alain FIRMIN À Renée THOMAS, Jade MORENAS À Pierre-Jean FAUCITANO, Thomas DEVALQUENAIRE À Éric DEVALQUENAIRE, Martine THEVENIN À Christèle PELISSIER, Jean-Marc FOUIN À Annick DUBOIS,

### **Étaient absents :**

**Secrétaire de séance** : Nicolas CHASTEL

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Grégoire SOUQUE

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de cet exercice budgétaire.

Constatant que le compte administratif 2022 présente un excédent de 1 724 890,49 €, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'affecter ce résultat comme il suit :

<b>POUR MEMOIRE – AFFECTATION 2021</b>	
<b>Excédent antérieur reporté</b> (Compte 002) (a)	1 313 032,44
<b>Excédent de fonctionnement capitalisé</b> (Compte 1068)	941 089,01
<b>RESULTATS 2022</b>	
<b>A - FONCTIONNEMENT</b>	
RESULTAT DE L'EXERCICE : <u>EXCEDENT</u> (b)	411 858,05
<b>B-INVESTISSEMENT</b> (y compris les restes à réaliser)	
RESULTAT CUMULE : <u>DEFICIT</u>	690 148,58
<b>AFFECTATION DU RESULTAT 2022</b>	
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2022</b> (a + b)	1 724 890,49
Affecté comme suit :	
○ A l'exécution du virement à la section d'investissement – Capitalisation des excédents de fonctionnement – (compte 1068)	690 148,58
○ Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (compte 002)	1 034 741,91
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (ligne 001) - Dépenses	529 617,76

**Ouï l'exposé du rapporteur, le Conseil Municipal délibère, et**

- **AFFECTE** le résultat de fonctionnement de l'exercice budgétaire 2022 comme indiqué ci-dessus.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

**POUR : 23**

**CONTRE : 6** (Annick DUBOIS, Christèle PELISSIER, Gilles GIAIMO, Martine THEVENIN, Jean-Marc FOUIN, Raphaël GOTTSCHALK),

Le 14/04/2023

Le secrétaire de séance,

Nicolas CHASTEL



Le 14/04/2023

Le Maire,

Grégoire SOUQUE


